

ВСЕРОССИЙСКАЯ ОЛИМПИАДА ШКОЛЬНИКОВ
ФРАНЦУЗСКИЙ ЯЗЫК. 2023–2024 уч. г.
МУНИЦИПАЛЬНЫЙ ЭТАП. 9–11 КЛАССЫ
ТЕКСТ ДЛЯ АУДИРОВАНИЯ

Bonjour à tous ! Aujourd'hui dans l'actu " Tout en français " je vais vous parler de timbres.

Les timbres c'est ce qu'on met sur une enveloppe, sur un courrier pour l'envoyer quelque part.

En France le service national qui s'occupe du courrier est la Poste. Avant, quand on voulait envoyer une lettre en France, on avait deux options principales: choisir un timbre rouge " prioritaire " pour que le courrier arrive vite au destinataire, et qui coûtait 1,43 € en 2022; ou un timbre " vert ", qui prenait un peu plus de temps, en général 2-3 jours, et qui coûtait 1,16 €.

Mais la Poste a annoncé qu'elle allait supprimer le timbre rouge à partir du premier janvier 2023. Pourquoi cette décision ?

D'après la Poste, peu de gens utilisaient le timbre rouge. Ça peut s'expliquer par le fait que, quand les gens ont besoin d'envoyer un message urgent, ils peuvent le faire par mail. L'autre objectif annoncé par la Poste concerne l'écologie: jusque-là ils utilisaient des avions pour les courriers prioritaires, et la Poste souhaiterait arrêter ce mode de transport.

Mais alors, comment peuvent faire les gens qui ont besoin d'envoyer une lettre ou un document rapidement ?

La Poste propose une solution en ligne: un nouveau service " e-lettre rouge ". Maintenant, sur le site de la Poste, on peut taper une lettre ou numériser un document. On indique ensuite le destinataire, et un facteur présent dans un bureau de poste pas très loin du lieu de destination pourra imprimer la lettre ou le document, et l'envoyer le même jour.

Le prix de base du service e-lettre rouge est 1,49 €. La fin du timbre rouge et ce nouveau service ont été critiqués pour plusieurs raisons. D'abord, il y a le problème de la " fracture numérique ": c'est une expression qu'on utilise pour parler des inégalités dans l'accès aux technologies, par exemple l'accès à Internet.

En effet, les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou pas Internet chez elles ne pourront pas utiliser le service de lettre numérique. Mais la Poste a une solution pour cela: elle a annoncé que dans tous les bureaux de poste il y aurait un employé qui pourrait scanner ou taper le courrier des gens qui veulent l'envoyer en prioritaire.

Ça pose une autre question: la confidentialité. En effet, si on utilise le service de lettre numérique avec un employé de la Poste, il ou elle peut voir notre courrier.

S'il y a une numérisation, la Poste garde le document pendant un an. Mais pour la Poste, ce n'est pas un problème, puisque tous les employés doivent prêter serment quand ils commencent à travailler, ça veut dire qu'ils doivent promettre de respecter la confidentialité et la vie privée des clients.